

PLANCHE XI

N° 1. Lecture du texte chinois en petits caractères de la paroi de l'Est.

(D'après M. Chavannes.)

N° 2. Lecture du texte chinois en petits caractères de la paroi de l'Ouest.

(D'après M. Chavannes.)

PLANCHE XII

Reproduction de trois estampages d'inscriptions sur pierre achetés à Pékin par M. Devéria :

N° 1. Ordonnance de 1283 rendue au nom du prince impérial mongol Ananda, roi de Ngan-si, au sujet d'une cession de terrain à Yong-cheou hien, dans la sous-préfecture de Kien-tcheou (Chen-si). Texte chinois avec adjonction de trois lignes en caractères mongols 'Phags-pa. — Estampage mesurant 1^m,46 sur 0^m,70.

N° 2. Édit de 1288 accordant des immunités aux bacheliers chinois des territoires du Kiang et du Hoai; texte chinois surmonté d'une transcription en lettres mongoles 'Phags-pa. — Estampage mesurant 1^m,42 sur 0^m,86.

N° 3. Décret de 1314 exonérant de taxes, corvées et réquisitions les membres des différents clergés; gravé sur une stèle à Tchou-tchi hien, dans la préfecture de Si-ngan fou (Chen-si). Texte mongol en caractères 'Phags-pa, doublé d'une traduction chinoise. Cet estampage mesurant 2^m,26 sur 0^m,97, est l'original jusqu'ici inédit de l'inscription traduite en 1838 par Conon de la Gabelentz dans la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, vol. II, p. 1, d'après une copie xylographique qu'en donne le *Chi-mo-tsuan-hoa*, et reproduite par Pauthier dans son *Marco Polo*, p. 772.

PLANCHE XIII

Reproduction de deux estampages d'inscriptions sur pierre achetés à Pékin par M. Devéria :

N° 1. Décret de 1316 accordant au père et à la mère de Mencius des titres honorifiques posthumes. Texte chinois surmonté d'une transcription en écriture mongole 'Phags-pa. — Estampage mesurant 2^m,55 sur 0^m,79.

N° 2. Décret de 1331 accordant un titre honorifique posthume à Mencius. Texte chinois surmonté d'une transcription en écriture mongole 'Phags-pa. — Estampage mesurant 2^m,48 sur 0^m,94.

PLANCHE XIV

Reproduction de deux lettres royales adressées à Philippe le Bel, en langue mongole et en écriture ouïgoure, dont les originaux se trouvent aux Archives nationales de France (J. 937) :

N° 1. Lettre datée de l'année 1289, dans laquelle Arghoun, roi de Perse, s'engage à aller camper, l'année suivante, devant Damas, pour joindre ses troupes à celle des Croisés, et, s'il contribue à prendre Jérusalem, à remettre cette ville au roi de France. — Rouleau de papier dit de Corée, mesurant 1^m,83 de longueur sur 0^m,25 de hauteur.

N° 2. Lettre datée de mai 1305, dans laquelle Oeldjaïtou, sultan de Perse, annonce la réconci-